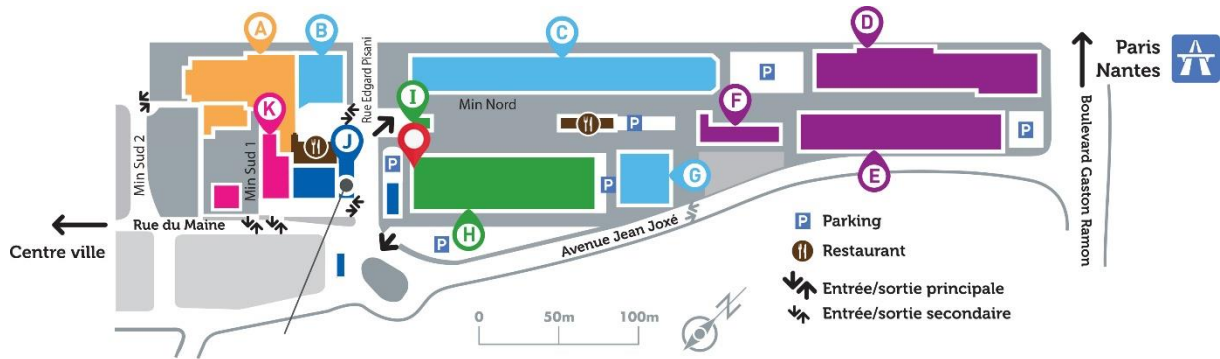




EMPLACEMENT DISPONIBLE :

## BUREAUX - ENTREE DU MIN /BATIMENT H



### SITUATION DU MARCHÉ D'INTERET NATIONAL DU VAL DE LOIRE

Le MIN Angers Val de Loire est le marché de gros alimentaire réservé aux professionnels du commerce de proximité et des métiers de bouche pour leurs achats de produits frais. Au cœur du bassin de production du Val de Loire, c'est le lieu de promotion et de commercialisation des produits locaux. Situé à proximité du centre-ville d'Angers, le MIN est également une plate-forme logistique de distribution et un centre d'entreposage frigorifique.

### DESCRIPTIF DU LOCAL

Bureaux de 120 m<sup>2</sup> situés dans le bâtiment Fruits et Légumes à l'entrée du MIN. L'ensemble immobilier comprend :

- rdc : 1 bureau de 15m<sup>2</sup> avec façade
- étage : 2 bureaux et un bloc sanitaire de 105m<sup>2</sup>

### CONDITIONS FINANCIERES

- Redevance annuelle :
  - 120 m<sup>2</sup> x 132 € / m<sup>2</sup> soit 15 840 € HT
- Charges communes environ 4.80€/m<sup>2</sup> (gardiennage, vidéo protection, propreté, éclairage extérieur, entretien des espaces verts, risques locatifs).
- Charges particulières : Enlèvements DIB /conteneur de 660 litres.
- Fibre optique.
- Dépôt de garantie : (3 mois de loyer TTC toutes charges comprises).
- Taxe foncière : Exonération pour l'ensemble des concessionnaires du MIN.
- Type de contrat : Contrat d'occupation précaire du domaine public.
- Durée de 1 à 5 ans.

### DISPONIBILITE

- 1 juin 2023

### LE MIN D'ANGERS

### CANDIDATURE

**Dossier à retirer (règlement de consultation et règlement intérieur) auprès de :**  
SOMINVAL, 12 avenue Jean Joxé - 49109 ANGERS Cedex - [sominval@sominval.fr](mailto:sominval@sominval.fr) - Tél : 02 41 31 19 19

**Les dossiers à déposer avant le 11 juin 2023 par mail :**  
[sominval@sominval.fr](mailto:sominval@sominval.fr)

- Site accessible 24h/24 et sous vidéoprotection
- Gardiennage du site 24h/24 7j/7
- Parkings
- Deux restaurants
- Agence La Poste
- Salles de réunion
- Transporteurs/Logisticiens
- Fournisseur emballages pour fruits et légumes,
- Chambres froides en froid positif et négatif,
- Services collectifs : (Gardiennage, vidéo protection, propreté, éclairage, distribution du courrier, site internet, fibre optique)

### ATTRIBUTION

*Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt spontanée d'un opérateur économique, qui souhaite occuper un emplacement du Marché d'Angers et de Vivy, ci-après défini. Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée dans le présent avis, la SOMINVAL pourra attribuer à l'opérateur économique intéressé l'emplacement visé, dont les caractéristiques essentielles sont précisées ci-après. Si un candidat supplémentaire au moins se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-après, la SOMINVAL, après analyse, attribuera l'emplacement à l'opérateur ayant présenté la meilleure proposition. L'opérateur économique intéressé sera informé de son obligation de déposer un dossier de candidature dans le cadre de la présente procédure pour permettre la comparaison des propositions en cas de pluralité des candidatures.*

### CONTACT

Franck BOURASSEAU  
Directeur

[f.bourasseau@sominval.fr](mailto:f.bourasseau@sominval.fr)

Et Anna GINTRAND  
Resp. Commercial

[a.gintrand@sominval.fr](mailto:a.gintrand@sominval.fr)

## Photos du local disponible



## Plan

**A noter :** Toute précision technique complémentaire, incluant la consultation des plans ou la visite de l'emplacement concerné, peut être demandée auprès des contacts référencés dans le présent avis.

